Fonds du Logement

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Ouverture le 14/06/2019 à 11:00. **Lieu d'ouverture:** Fonds du Logement 52, Boulevard Marcel Cahen L-1311 Luxembourg Tél : +352 26 26 44 821 Fax : +352 26 29 63 17 E-mail : soumissions@fondsdulogement.lu

Intitulé : 2217 - 5 maisons en bande avec carports à Arsdorf 5, rue du Lac - Travaux de démolition

Description : 2217 - 5 maisons en bande avec carports à Arsdorf 5, rue du Lac - Travaux de démolition

Conditions de participation : Capacité économique et financière
- Habilitation à exercer lactivité professionnelle.
- Le chiffre daffaires annuel moyen réalisé par lentreprise au cours des 3 derniers exercices supérieur à 200.000,00 euros.

Capacité technique ou professionnelle
- Liste des 3 références au minimum denvergure similaire pour des marchés analogues et de même nature.
- Leffectif minimal du candidat est de 8 personnes.

Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.
Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est obligatoire et aura lieu le 13 mai 2019 à 10h00 sur site.
Conditions d'obtention du dossier de soumission : Les documents de soumission peuvent être retirés via le portail des marchés publics (www.pmp.lu).
Réception des offres : Les offres portant l'inscription << Soumission pour... >> sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant la date et heure fixées pour l'ouverture.
Informations complémentaires : Quantité ou étendue globale
- Maison, grange et annexe à démolir : env. volume de 3 500 m3
- Décapage de la couche d'hydrocarbonées : env. 125 m2
- Démolition de maçonnerie : env. 15 m3
- Débroussaillage - abattage et dessouchage d'arbres : sur une surface de env. 1 000 m2

Début des travaux prévu pour : septembre 2019.
Durée des travaux prévus : 30 jours ouvrables.

Date de publication de l'avis 1900621 sur www.marches-publics.lu : 18/04/2019

La Présidente du Conseil dAdministration et un membre du Conseil dAdministration.